

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
1	Route	Carrefour Route de Ramillies/Route de la Hesbaye - sécurité	Encore de nombreux accidents malgré les améliorations récemment mises en place Propositions : - Etendre la zone d'éclairage (1 à 2 poteaux sur les quatre routes arrivants au carrefour) - Installer un panneau "attention carrefour dangereux" sur la route de Ramillies (comme c'est déjà le cas sur la route de la Hesbaye) - Installer un panneau "Interdiction de dépasser" - Déplacer le marquage au sol sur l'axe route de la Hesbaye pour obliger les automobilistes à se présenter perpendiculairement à la route de Ramillies - Limiter la vitesse (placer un radar)	Les actions ont déjà été mises en place y compris éclairage. Marquage au sol déjà proposé dans la fiche action Voir fiche action SR-04- mise en place de radars préventifs et /ou répressifs
1	Transport en commun	Carrefour Route de Ramillies/Route de la Hesbaye - sécurité	Aucun passage piétons malgré la présence de 4 arrêts de bus	dans une section à 70km/h il n'est pas envisageable de mettre en place des passages piétons classiques. Voir avec le gestionnaire de voirie (Direction des Routes SPW) les solutions envisageables pour sécuriser la traversée
1	Mode doux	Carrefour Route de Ramillies/Route de la Hesbaye et ses alentours - sécurité	Les accotements entre la fin d'Harlue et le carrefour sont impraticables	Les accotements sont enherbés. Aucune habitation pour justifier un aménagement Voir Fiche action n° P1-00 Réseau piéton et PMR et la méthodologie proposée
2	Route	Route de Hesbaye - sécurité	Vitesse excessive	Règlementaire 70km/h
2	Transport en commun	Route de Hesbaye - sécurité	Pas de cheminement piéton sécurisé jusqu'aux arrêts de bus malgré l'utilisation de ce transport par de nombreux étudiants	Mis en priorité à moyen / long terme
2	Mode doux	Route de Hesbaye - sécurité	Accès insécurisé au terrain de football de Tavieres (vitesse voiture = 70km/h)	1/ Rappel du contexte: pas de foncier maîtrisé + voirie régionale+70km/h sur la route de Hesbaye. 2/ Abaissement de la vitesse à 50 km/h est à négocier avec le gestionnaire de voirie 3/ Organiser le stationnement sur la parcelle OU sur une parcelle proche avec cheminement piéton sécurisé 4/ Mise en place de stries bruyantes en approche + signalétique adéquate et radar préventif dans un 1e temps et répressif dans un 2e temps au besoin Voir fiche action sur les radars
2	Route	Route de Hesbaye - sécurité	Manque de clarté et de cohérence dans la signalétique	En présence d'une voirie régionale, les leviers communaux sont limités
2	Route	Tous les villages d'Eghezée	Revoir la signalétique	La signalétique mériterait un travail en profondeur pour harmoniser les pôles signalés, les parkings à signaler et harmoniser également le design urbain. Ceci nécessiterait une étude à part entière

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
3	Route	Route de Hesbaye (partie Francquenée) - vitesse	Vitesse excessive (voitures, motos, camions) Proposition : mettre en zone 50 ce tronçon	En zone urbanisée, la vitesse peut être abaissée à 50km/h. Le placement de la signalétique 50km/h dépend cependant de la densité de l'habitat entre la rase campagne et le centre urbain. voir également "Guide de détermination des limites de vitesse sur le réseau routier" in https://www.wallonie.be/fr/publications Voir avec le SPW - gestionnaire de ces voiries
4	Route	Rue de la Terre Franche - sécurité	La ligne droite rue de la Terre Franche à partir du carrefour avec la rue Saint-Anne jusqu'au numéro 138 de la rue de la Terre Franche est exclue des mesures envisagées dans le PCM	Zone en dehors de la partie agglomérée. Un ensemble de proposition ont été formulée pour cette voirie qui par ailleurs fait l'objet d'une fiche spécifique : fiche TM2. L'agglomération de Leuze est par ailleurs traitée dans le document de phase 3.
5	Route		Le PCM ne mentionne pas la possibilité d'installer des radars alors que ceux-ci sont garants de succès (augmentation de la sécurité) dans les communes voisines	Voir nouvelle fiche proposée après Enquête Publique
5	Autres		Inquiet sur la réalisation (effective) des travaux à l'approche des élections communale (est-ce que des plannings, budgets, peuvent être communiqués à la population?)	Le PCM est un document d'orientation, non opposable. C'est une déclaration d'intention et de pistes de solution pour résoudre des points de mobilité. L'ensemble des propositions fait par ailleurs l'objet d'un premier chiffrage estimatif et d'un phasage
6	Route	Route de Gembloux - sécurité	Regrette qu'un miroir routier ait été volontairement retiré par la commune (?)	Il est pris acte
7	Ecole	Ecole de Dhuy	On parle de deux écoles dans le PCM alors qu'il s'agit d'une seule et même école avec 2 implantations	ok
7	Mode doux	Les balades "nature et patrimoine"	Manque de communication (les habitants de la commune ne les connaissent pas)	1/ il est pris acte. L'Ecrin - Centre Culturel d'Eghezée ASBL, auteur des fiches en sera informé 2/ il est pris acte. La future CLDR en sera informé
7	Autres		Des fonds du PCDR pourraient servir à des projets du PCM	Ce ne sont pas exactement les mêmes lignes de financement même si le PCDR peut aborder des problématiques de mobilité
7	Route	Réseau de Hesbaye (?) - sécurité	Devrait prendre exemple sur le PCM de Fernelmont (= augmenter fortement la sécurité)	
7	Stationnement	Société Upignac	Le PCM minimise l'impact de la société Upignac : cette société attire de nombreux clients (notamment en période de fête) mettant à mal la circulation. Un aménagement adapté serait nécessaire.	Importants investissements nécessaires pour une problématique qui jusqu'à présent reste ponctuelle. Voir également le volet Piétons et PMR (P1-16) de la phase III du PCM et priorité 1 pour la section de trottoir le long de la nationale

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
7	Autres	Clos Saint-Michel (rue de la Croix d'or)	Le PCM oublie cet établissement alors que celui-ci attire de nombreux véhicules les week-end de mars à novembre pour des mariages	Importants investissements publics nécessaires pour une problématique ponctuelle dans le temps. Ce type d'acteurs privés doit sensibiliser ses utilisateurs sur les possibilités d'accès et les espaces de stationnement qui peuvent être utilisés (site internet, flyers, insertion d'un encart mobilité sur leur brochure). Sur l'utilisation des espaces publics, il faudra travailler en concertation avec les services communaux.
7	Autres		Que signifie "effets de porte"	cf. Annexes de la phase 3 du PCM
8	Ecole	Les 3 écoles d'Eghezée-centre - sécurité	Faire une zone 30 généralisée (incluant rue du Collège, route de Gembloux, rue du Four, rue de la Marka et le Bocage)	Une zone 30 trop élargie serait inefficace
8	Mode doux	Rue de la Marka (entre la Marka et la chaussée de Namur) - sécurité	Pas de trottoir	Le tronçon est repris en priorité 3 dans la fiche P1-07 de la phase III du PCM Elle est reprise au réseau structurant cyclable du PCM. En pratique, les pistes cyclables sont plutôt rares dans les rues à SUL. Les pistes cyclables sont en effet surtout utiles dans les rues où les vitesses et/ou la densité du trafic motorisé sont élevées. Ces rues n'entrent normalement pas en ligne de compte pour un SUL.
8	Mode doux	Rue de la Marka (entre la Marka et la chaussée de Namur) - sécurité	Mauvaise visibilité des cyclistes dans les virages + piste cyclable pas respectée par les automobilistes	En plus du renforcement de la signalétique et du marquage au sol (chevron/vélo) on pourrait prévoir une ligne de séparation le long de la piste cyclable marquée ou des aménagements complémentaires comme des plots plastiques
8	Mode doux	Eghezée-centre - sécurité	Stationnement sur les trottoirs	Ce constat a été fait dès la phase I - diagnostic du PCM. C'est une pratique généralisée sur le territoire communal. Selon la largeur disponible entre fronts bâtis, des aménagements de stationnement peuvent être envisagés mais ce n'est pas possible sur toutes les voiries d'Eghezée.
8	Route	Eghezée-centre	Contre l'idée d'un sens unique route de Gembloux entre le rond-point du Cheval Blanc et le carrefour de l'ancienne Poste (car cela encouragerait à rouler plus vite + créerait de la congestion rue du Four et rue de la Marka)	Des aménagements sont prévus pour accompagner la mise à sens unique et la limitation des vitesses: mis en SUL, rétrécissement de la voirie en augmentant la largeur des trottoirs. Mesures d'accompagnement également proposées sur la rue de la Marka et la rue du Collège
8	Stationnement	Parking rue du Collège - Collège Abbé Noël	Manque de place de stationnement + dépose minute chaotique	recommandé dans le PCM
8	Stationnement	Parking du centre sportif	Utiliser davantage le parking sportif (pas uniquement pour les clients de l'établissement)	
8	Stationnement	Carrefour route de Ramilles/rue de l'Angle + carrefour chaussée de Namur/rue de la Marka	Stationnement inadéquat ne respectant pas le code de la route à l'approche de carrefours + panneaux publicitaires commerciaux qui impactent la visibilité	
9	Route	Route de Hesbaye (terrain de football) - sécurité	Vitesse excessive + dépassement fréquent	cf. point 2 du tableau

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
9	Mode doux	Route de Hesbaye (terrain de football) - sécurité	Pas de passage piétons + stationnement interdit des deux côtés de la voirie	idem
9	Stationnement	Route de Hesbaye (terrain de football) - sécurité	Régulariser le stationnement	idem
10	Autres		Erreur sur les indications de rue sur les atlas cartographiques fournis pour Warêt-la-chaussée : il est mentionné "rue du Canari" à la place de rue Gaston Dancot + la Grande ruelle (?)	dont acte cf. note de bas de page dans atlas cartographique
10	Mode doux	Route de Cognelée - sécurité	Elle est indiquée en "priorité 3" dans le PCM malgré l'utilisation de cette voirie par de nombre enfants	Elle est maintenue en P3 dans la proposition du PCM. Mais ce document est évolutif et non contraignant. De sorte que si des comptages objectivent les besoins de déplacements des enfants ou des montées et descentes aux arrêts TEC suffisants, sa priorisation pourra évoluer.
10	Mode doux	Ravel Namur-Tirlemont	Le Ravel est en mauvais état sur plusieurs tronçons et parfois sale/dangereux (ex. : présence de tessons de bouteilles à hauteur de la plaine de jeux de Leuze)	L'entretien devrait être géré par la Commune et les états de revêtements sont à la charge de la Région wallonne
10	Transport en commun	Bus TEC 821	Manque de clarté sur ses itinéraires et horaires	Remarque à relayer auprès des TEC
11	Route	Tronçon entre la rue des Bolettes (Leuze) et rue Saint-Donat (Warêt-la-Chaussée) - hiérarchie	Malgré la présence du panneau F99c sur le tronçon du remembrement, celui-ci est utilisé par les automobilistes comme raccourci	Le respect du F99c peut être contrôlé par la Police. Mais comme les contrôles ne peuvent être constants on proposera des plots à mémoire de forme pour empêcher le passage des voitures mais permettre le passage des usagers autorisés sur le F99c
11	Route	Tronçon entre rue du Canari et rue Saint-Donat (Warêt-la-Chaussée) - hiérarchie	Le tronçon Eghezée/Warêt Section A parcelle 732B est indiqué en "Autres Routes" ou "Autres voiries" alors que celui-ci est une propriété privée : demande de modification au PCM	Ce tronçon est repris comme tel dans la cartographie régionale et communale. Impossible de modifier les fonds de plan.
12	Route	Rue Marcel Hubert - sécurité	Vitesse excessive	La voirie est à 50km/h : renforcer les contrôles avec radar. Il y a un projet de réfection de cette voirie qui prévoit des ralentisseurs
12	Mode doux	Rue Marcel Hubert - sécurité	Pas de trottoir	La voirie est mise en priorité 1 à la fiche P1-11 de la phase III du PCM. Des travaux sont déjà prévus.
13	Mode doux	Rue du Collège, rue du Bocage, chaussée de Louvain-Clair Matin, rue de la Marka, routes d'Andenne-Cheval Blanc, routes de Ramillies-Cheval Blanc, Gembloux-Palate, Rue de la Gare	Le dossier est accompagné de 23 photos témoignant des remarques émises ci-dessous des balades balisées à vélo de qualité au départ d'Eghezée mais où le marquage a disparu à plusieurs endroits Engager un étudiant cet été pour baliser à nouveau les balades	Il existe Proposition : 1/ il est pris acte. L'Ecrin - Centre Culturel d'Eghezée ASBL, auteur des fiches en sera informé 2/ il est pris acte. La future CLDR en sera informé
13	Mode doux	Rue du Collège + rue du Bocage + intersection chaussée de Louvain/rue Clair-Matin + rue de la Marka - état voire	Voirie en mauvais état (cf.. photos annexe)	Il est pris acte. Le service voirie en sera informé.

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
13	Mode doux	Chaussée de Louvain (depuis l'arrêt des bus jusqu'au-delà du carrefour avec les rues du Collège et de la Gare) + rond-point Cheval Blanc + rond point chaussée de Namur/route de la Bruyère - piste cyclable	Discontinuités des pistes cyclables	Le réseau cyclable apporte une série de réponses dans le cadre du PCM. CF le volet cyclable dans le document de phase III
13	Mode doux	Chaussée de Louvain (lycée Leroy en direction Noville/Mehaigne) - piste cyclable	Pistes cyclables trop étroites	La piste cyclable est marquée et respecte les recommandations du Guide des Bonnes Pratiques du SPW
13	Mode doux	Route de Gembloux (entre carrefour rue du Four/rue du Collège + carrefour Cheval Blanc) - voirie	Voie trop étroite pour voiture + vélo Proposition : autoriser les vélos à rouler sur le trottoir	La règle générale est la suivante : quand la piste cyclable s'interrompt le cycliste revient sur la voirie et y reste le temps de rejoindre son point de destination ou de retrouver une autre infrastructure cyclable afin de continuer son parcours. Ici La largeur de la voirie ne permet pas de mettre en place une piste cyclable. C'est pourquoi il est proposé : 1/ un sens unique limité avec matérialisation du SUL à minima 2/signalisation verticale et bande cyclable suggérée en entrée et sortie de la rue 3/rétrécissement de la voirie en augmentant la largeur des trottoirs. Pour rappel, le code de la Route prévoit que les enfants de moins de 9 ans peuvent rouler sur le trottoir et l'impossibilité pour les adultes de rouler sur les trottoirs.
13	Mode doux	Chaussée de Louvain (tronçon entre le bâtiment en chantier et la rue de la gare) - voirie	Voie trop étroite pour voiture + vélo	idem
13	Mode doux	Chaussée de Namur - piste cyclable	Marquage peu visible	La chaussée fait l'objet de propositions fiche Mm02
13	Mode doux	Rue du Collège - trottoir	Réaliser des actions/campagnes de sensibilisation	
13	Mode doux	Rue du Collège - trottoir	Trottoir en très mauvais état	La rue est étudiée dans la fiche Msc0-03
13	Mode doux	Entre le coiffeur Dachkin et Cheval Blanc - trottoir	Absence de trottoir	un aménagement pourrait être réalisé dans le même sens que ce qui a été proposé pour le reste de la chaussée sur la fiche de propositions - Mm02
13	Mode doux	Au niveau du Aldi-Lidl	Absence de trottoir	Le tronçon est mis en priorité 1 dans la fiche P1-07 de la phase III du PCM
13	Mode doux	*Chaussée de Namur (entre carrefour Cheval Blanc et Lidl) *Chaussée de Louvain (entre arrêt de bus et magasin Carrefour) *Route de Ramillies (hauteur du marché et hauteur cité peupleraie)	Insuffisance de passages protégés	Des traversées sont à mettre en œuvre en même temps que les réalisations / rénovations des trottoirs A discuter avec le gestionnaire de la voirie
13	Ecole	Ecole CAN (?) - sécurité	Mauvais éclairage des passages piétons	dont acte et au cas par cas

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
Stationnement
écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
13	Mode doux	Eghezée - sécurité	Stationnement sur les trottoirs et les pistes cyclables	Ce constat a été fait dès la phase I - diagnostic du PCM. C'est une pratique généralisée sur le territoire communal. Selon la largeur disponible entre fronts bâtis, des aménagements de stationnement peuvent être envisagés mais ce n'est pas possible sur toutes les voiries d'Eghezée.
14	Route	Projet de contournement du centre de Longchamps - hiérarchie	Ne figure pas dans le PCM (= idée de "raccorder le N912 en partant du carrefour avec la rue du Four et rue de la Wagère, prenant le début de la rue du Four et passant derrière le château et la ferme Petit pour rejoindre la râperie"	En zone de parc au Plan de Secteur Réalisme opérationnel et financier d'un tel aménagement.
14	Urbanisme	La râperie - cadre de vie	L'augmentation de l'activité de la râperie affecte le cadre de vie : pollution de l'air + pollution sonore (dès 5h30 et jusque 23h)	Suivi de la Commune dans le cadre du Comité d'Accompagnement Râperie
14	Route	La râperie et ses alentours - sécurité	Vitesse excessive + circulation de nombreux camions = insécurité piéton (l'installation de trottoir ne suffira pas)	idem
15	Route	Sortie 12 E411	Nécessite des améliorations : parking de dissuasion, vitesses, délestage	Remarques générales allant dans le sens du PCM Le projet du SPW pour la sortie 12 est également présenté dans le PCM
15	Route	Tous les villages d'Eghezée - vitesse	Vitesse excessive (surtout aux abords des écoles)	Remarques générales allant dans le sens du PCM
15	Ecole	Ecole communale Aische - sécurité	La rue de l'école est très étroite et met en péril la sécurité des enfants quand ils sont déposés/repris par leurs parents	Obliger les parents de déposer les enfants sur la place: le cheminement piéton entre l'école et la place est sécurisé jusqu'à la rue du Tilleuls. La rue devient priorité 1 d'intervention dans le plan trottoir du PCM et dans un premier temps on interdit le stationnement sur l'accotement en journée sur la rue du Tilleul. Possibilité par ailleurs pour les enseignants et le dépose-minute des parents d'utiliser le parking du Cimetière.

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
16	Mode doux	Tous les villages d'Eghezée - vitesse	Trottoir le long de voiries régionales : ok Trottoir le long de voiries dans les villages : non	Le réseau trottoir tel que proposé dans le PCM s'appuie sur la nécessité de créer une continuité sur les voiries régionales et / ou collectrices pour rejoindre les activités et équipements et selon la hiérarchie viaire et les régimes de vitesse,
16	Route	Tous les villages d'Eghezée - vitesse	Installer plus de radar + augmenter le contrôle des infractions	Voir fiche action SR-04- mise en place de radars préventifs et /ou répressifs
16	Autres		Etablir un questionnaire reprenant chaque trottoir envisagé afin que les citoyens donnent leur avis sur l'utilité de ceux-ci	Le PCM est un document d'orientation, non opposable. C'est une déclaration d'intention. Il y a eu par ailleurs l'Enquête Publique et 3 séances d'informations pour présenter les propositions
16	Autres		Agir sur les avantages fiscaux octroyés au covoiturage/copropriétés de véhicules	Hors PCM
16	Ecole	Navette domicile-école	Mise en place de (petite) navette domicile-école complémentaire au réseau de bus existant	Voir avec les TEC et les transports scolaires organisés par les TEC. Pas de ligne budgétaire existante pour le moment.
16	Route	Rond-point (croisement avec la route des Six Frères, pas plus d'info) - sécurité/sensibilisation	Installer une plaque commémorative au milieu du rond-point en mémoire aux personnes décédées dans un accident de la route à cet endroit	Il est pris acte
16	Urbanisme	Place de Saint-Germain	Nécessite d'être entretenue et embellie + concevoir des espaces conviviaux (possibilité d'acheter un bosquet derrière l'arrêt de bus TEC pour y installer une zone récréative)	Il est pris acte Voir dans le cadre du PCDR
17	Route	Liaison Hanret village/La Vallée - sécurité	hameau de la Vallée et Hanret avec la route d'Andenne qui les séparent: vitesses et dangerosité des traversées. Déplacements en voiture au détriment des modes doux. Propose de mettre en place des passages piétons: carrefour des rues Dachelet et de Montigny et surtout au carrefour avec les Routes de Wasseiges et de Champion	La section de la route régionale est à 70km/h Or dans une section à 70km/h il n'est pas envisageable de mettre en place des passages piétons "classiques". Voir avec le gestionnaire de voirie la possibilité de mettre en place une traversée
17	Mode doux	Sentier entre route de Wasseiges et route d'Andenne	Sentier difficilement accessible et peu connu des habitants et promeneurs	Il est proposé comme cheminement dans les propositions de PCM ce qui signifie qu'il doit être aménagé en conséquence - dont acte pour ce chemin à Hanret
17	Route	Tronçon route de Wasseiges	Le PCM ne préconise aucune intervention sur ce tronçon alors que celui-ci est le plus utilisé par les habitants se rendant à l'arrêt de bus ou à l'école (cf.. carte dans le document officiel). Il doit impérativement faire partie des "priorité 1"	Il a été repris en priorité 2 du volet piéton. Cependant c'est un long tronçon qui nécessite un investissement conséquent pour lequel il faudra trouver des financements autres que communaux.
18	Mode doux	Place de Tavier - sécurité	L'accessibilité à la place de Tavier est très difficile et dangereux pour les personnes venant de la Route de la Hesbaye (tronçon allant du croisement du Bas-Tige jusqu'à la chaussée de Ramillies), du Bas-Tige ou de la rue du Plangelois Généraliser une zone de trottoir de qualité sur et autour de la Place de Tavier	cf. nouvelle proposition dans le PCM suite à l'Enquête Publique. Cf. Fiche Msc0-01 - Travailler la convivialité de l'espace et la cohabitation des différents modes d'accès - Intégrer la place dans le réseau de cheminements piétons. - Organiser le stationnement et la dépose scolaire - Sécuriser le carrefour Place Tavier # Route de la Hesbaye # Bas Tige - Communiquer sur les autres moyens de se rendre à l'école
18	Mode doux	Tronçon Place de Tavier entre croisement route de la Hesbaye et rue Ernest Feron - sécurité	Pas trottoir ou trottoir non PMR	idem

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
18	Mode doux	Tourmant Bas-Tige/route de la Hesbaye - sécurité	Trottoir non PMR + très faible visibilité	idem
18	Mode doux	Ecole de Tavier - sécurité	Aménager les accessibilités piétonnes	idem
18	Mode doux	Route de Hesbaye (entre le 229 et le 184)	Aménager un passage piétons	idem
18	Route	Route de Hesbaye (entre le 229 et le 184) vitesse	Vitesse excessive	Voir fiche action SR-04- mise en place de radars préventifs et /ou répressifs
18	Stationnement	Place de Tavier	Manque d'un parking/aire de stationnement (stationnement en voirie ne suffit pas)	il n'y a pas de disponibilité foncière
19 jusqu'à 33	Idem. 18	Idem. 18	Idem. 18	dont acte - campagne de comptages pour objectiver les vitesses et au besoin mise en place de radars Voir fiche action SR-04- mise en place de radars préventifs et /ou répressif NB: quelques sections de voirie sont citées dans cette fiche. Les mesures sont bien évidemment généralisable à d'autres voiries de la commune en fonction des besoins.
34	Route	Chaussée de Louvain - hiérarchie	Chaussée de LOUVAIN - Proposition : mettre la "fiche action N° P1-07 réseau piéton et PMR Eghezée" en priorité 1 (et non en 2)	Le réseau trottoir tel que proposé dans le PCM s'appuie sur la nécessité de créer une continuité sur les voiries régionales et / ou collectrices pour rejoindre les activités et équipements et selon la hiérarchie viaire et les régimes de vitesse.
34	Route	Chaussée de Louvain - vitesse	Vitesse excessive	Voir fiche action SR-04- mise en place de radars préventifs et /ou répressifs
34	Mode doux	Chaussée de Louvain - sécurité	Absence de passage piétons	Plusieurs traversées existent déjà sur cet axe: il y a des traversées au niveau de l'Institut Technique (+ zone 30) et au niveau du pôle des arrêts TEC
34	Stationnement	Chaussée de Louvain	Stationnement "sauvage" lors d'évènement	Ce genre de comportement a été constaté mais de façon ponctuelle lors d'éléments ou du marché.
35	Urbanisme	Place de Tavier - cadre de vie	Réaménager la Place (embellissement)	cf. nouvelle proposition dans le PCM suite à l'Enquête Publique. cf. fiche action Msco-01
35	Mode doux	Place de Tavier - trottoir	Trottoirs en mauvais état	idem
35	Stationnement	Place de Tavier	Augmenter le nombre de places de stationnement (école, habitants,... ont besoins de places) ou les réorganiser	idem La rue du Warichet reste telle qu'en situation existante Dépose minute de 3 places Marquage de 16 places de stationnement pour les riverains. Possibilité de stationner sur la place de l'église mais pas de marquage au sol pour ne pas encourager cette pratique hors offices à l'église
35	Ecole	Place de Tavier - sécurité	Manque passage piétons près de l'école	mise en place d'un plateau
35	Transport en commun	Place de Tavier	Déplacement des arrêts de bus TEC inutiles (le bus ne passe pas aux heures de pointes + ramassage scolaire par Kéolys)	idem
35	Route	Carrefour Place de Tavier/route de Hesbaye/rue du Bas Tige	Carrefour très dangereux (peu de visibilité)	

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
35	Route	Les 4 bras-carrefour Route de Ramillies/route de Hesbaye	"En venant de Tavier, la visibilité en direction de Ramillies est réduite par l'armoire ORES ou Belgacom placée après que le carrefour ait été remodelé"	voir avec le gestionnaire de voirie
35	Route	Chaussée de Louvain (en face du n°22) - état voirie	Voie en très mauvais état	déjà signalé par la commune à de nombreuses reprises au SPW-gestionnaire de la voirie
36	Route	Rue ès Bois - vitesse	Vitesse excessive	dont acte - 1er temps : campagne de comptages pour objectiver les vitesses et dans un 2e temps au besoin mise en place de radars Voir fiche action SR-04- mise en place de radars préventifs et /ou répressif
36	Route	Rue ès Bois - sécurité	Favorable au projet réservé à la rue du Bonijoux et rue ès Bois mais souhaiterait des initiatives très rapidement. Proposition : mise en place d'un coussin berlinois dans le tournant venant des campagnes (à la première maison blanche) et un coussin berlinois à l'entrée du hameau "ès Bois" venant de Bolinne	reprise au réseau cyclable secondaire donc à plus long terme. Des priorisations de mise en œuvre du réseau cyclable structurant ont été nécessaires.
37	Mode doux	Route de Cortil-Wodon - sécurité	Déplacements piétons dangereux (pas de trottoir au-delà de la chapelle rue de Pérou vers rue de Labie)	Réseau piéton pourra évoluer en fonction du contexte et de son évolution urbaine
37	Mode doux	Route de Cortil-Wodon - sécurité	Chicanes installées auparavant pour limiter la vitesse contraignent les déplacements vélos	
38	Stationnement	Place de Tavier - école	Stationnement du bus scolaire problématique (il lui faut une place de stationnement)	cf. nouvelle proposition dans le PCM suite à l'Enquête Publique. cf. fiche action Msc0-01
38	Route	Place de Tavier - hiérarchie	Proposition : mise en sens unique uniquement aux heures de pointes (une circulation uniquement dans le sens "rue du Warichet" vers "Place de Tavier") Vitesse excessive (proposition : mise en place d'un radar)	idem
38	Route	RN991 ("4 bras de Tavier") - vitesse		dont acte - campagne de comptages pour objectiver les vitesses et au besoin mise en place de radars Voir fiche action SR-04- mise en place de radars préventifs et /ou répressif NB: quelques sections de voirie sont citées dans cette fiche. Les mesures sont bien évidemment généralisable à d'autres voiries de la commune en fonction des besoins.
39	Route	Tous les villages d'Eghezée - sécurité	Sécuriser davantage les voiries et carrefours	Le PCM apporte une série de réponses: cf. fiche - FG-TP n°2 - Annexes
39	Transport en commun		Transport en commun d'appoint le dimanche pour le marché serait opportun	Il est plus judicieux de voir quelles propositions de covoiturage seraient à mettre en place. Un transport en commun de cette nature est peu réaliste et économiquement pas tenable.
39	Mode doux	Ravel	Renforcer les accès au Ravel via les grandes routes démunies de pistes cyclables actuellement	cf. propositions sur le Réseau cyclable et proposition sur le RAVeL dans le volet 5 de la phase III
39	Route	Carrefour de Tavier (route de Hesbaye/route de Ramillies)	Carrefour dangereux et renforcement des accès au RAVeL	cf. propositions sur le Réseau cyclable et proposition sur le RAVeL dans le volet 5 de la phase III
39	Route	Tous les villages d'Eghezée - croisements avec les voiries N	Manque de passages piétons	C'est au cas par cas : régimes de vitesse de la voirie, contexte urbain de la section à traversée, visibilité, présence d'aménagements cyclables... etc... voir également "Guide de détermination des limites de vitesse sur le réseau routier" in https://www.wallonie.be/fr/publications Voir avec le SPW - gestionnaire de ces voiries

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
40	Route	Rue du Tilleul (tronçon où se trouve l'école)	Proposition : mettre ce tronçon à sens unique	Le sens unique contraint trop les accès à l'école et aux riverains. Nouvelle proposition suite à l'Enquête Publique: Mise en priorité 1 du tronçon de trottoir entre l'école et la chaussée - réalisation à court terme
40	Ecole	Ecole d'Aishe-en-Refail - bus scolaire	Prévoir un stationnement pour le bus scolaire à hauteur du petit pré qui jouxte la paroisse (le bus ne bloquerait plus la rue du Tilleul)	Le bus peut également stationner sur la place puisque des cheminements piétons iront jusqu'à l'école.
40	Ecole	Ecole d'Aishe-en-Refail	Installer des barrières sur le trottoir en face de l'école afin de séparer les piétons de la voirie	dont acte
40	Mode doux	Carrefour rue de Perwez/route de Gembloux - sécurité	Dangereux pour les piétons et les cyclistes (proposition : aménager un plateau sur l'ensemble du carrefour)	Sur une section à 50 km/h. la configuration du carrefour en coude impose de créer un plateau fort grand qui ne renforcerait pas la sécurité pour vélos et piétons. Par ailleurs, sur des voiries régionales, il faut voir avec le SPW gestionnaire de voirie l'acceptabilité d'une telle proposition
40	Mode doux	Nouveau lotissement "la baraque" - trottoir	Nouveau lotissement "la baraque" a bénéficié de l'aménagement de nouveaux trottoirs sur ses alentours. Pourquoi ne pas prolonger ceux-ci jusqu'à centre de Aishe-en-Refail	Ce tronçon est repris en priorité 1 dans le volet Piétons et PMR de la phase III voir fiche P1-01
41	Transport en commun	Noville-sur-Mehaigne	Proposition : Mettre en place un projet pilote avec le TEC pour un Proxibus effectuant la liaison Eghezée-Gembloux	Ce n'est pas la mission du Proxibus qui a pour vocation principale une desserte de proximité.
41	Mode doux	Noville-sur-Mehaigne - sécurité	Proposition : aménager un trottoir + piste cyclable de la rue du Village/route de Hesbaye vers l'arrêt de bus TEC. Ce trottoir + piste cyclable gagnerait à être prolongée jusqu'à la rue Fontaine Dieu (cf.. justificatif dans le document original, point 3)	La section de la route est à 70km/h Or dans une section à 70km/h il n'est pas envisageable de mettre en place des passages piétons "classiques".
41	Mode doux	Chaussée de Louvain/rue de Jaussette - sécurité	La traversée doit être plus sécurisée (permet de rejoindre une route de remembrement et via la rue de Tige à Saule le Ravel)	Voir avec le SPW - gestionnaire de voirie- quelle solution serait envisageable pour sécuriser la traversée
41	Mode doux	Rue Louis Allaert	l'arrêt TEC a été déplacé et est maintenant au niveau de la rue Louis Allaert: revoir sécurisation et priorité	La rue Allaert est reprise P3 ainsi que la chaussée de Louvain depuis le carrefour Route de la Hesbaye et Rue du Village. A l'époque de la réalisation du PCM l'arrêt TEC était encore situé à ce carrefour. Des aménagements ont été menés depuis. L'état de la voirie et des espaces dédiés aux piétons permettent de laisser en priorité 3 la chaussée de Louvain jusqu'aux nouveaux arrêts TEC.
41	Transport en commun	Arrêt "Noville-sur-Mehaigne - route de Mehaigne" - sécurité	Situé en face de la rue Fontaine Dieu, cet arrêt nécessite d'être mieux sécurisé (+ passage piétons à aménager)	La section de la route est à 70km/h Or dans une section à 70km/h il n'est pas envisageable de mettre en place des passages piétons "classiques". Voir avec le gestionnaire de voirie la possibilité de mettre en place une traversée suggérée

	Transport en commun
	Mode doux (vélos+piétons+PMR)
	Urbanisme (cadre de vie, projets)

	Route (hiérarchie, vitesse, sécurité routière)
	Stationnement
	écoles

Num	thème	lieu / sujet	description courriers	suivi (commentaires et/ou propositions)
41	Mode doux	N91 - piste cyclable	Entretien, sécuriser et élargir la piste cyclable (souci = dépend des autorités régionales) Proposition : se focaliser davantage sur les remembrements des pistes cyclables communales	Le PCM propose dans le cadre du volet cyclable des routes plus pacifiées et calmes pour les vélos qui seraient des alternatives aux voiries régionales pas agréables pour les cyclistes (même avec des aménagements qui restent à réaliser...) Chaussée de Louvain fait l'objet d'un projet de réaménagement de la part de la Région
41	Mode doux	Liaison entre Noville-sur-Mehaigne et Mehaigne - piste cyclable	Mettre en place une piste cyclable sécurisée (servirait également de liaison domicile/école) Proposition : Prévoir la piste cyclable sur la chaussée de Louvain pour permettre de prendre la route de remembrement dans la rue Fontaine Dieu OU négocier avec le château de Noville pour un droit de passage	priorité au réseau cyclable suggéré par le PCM
41	Ecole		La mobilité scolaire est fort centrée sur Tavier. Attention de ne pas délaissier les autres implantations scolaire de la commune (17 au total)	Le PCM est un document d'orientation, non opposable. C'est une déclaration d'intention et de pistes de solution pour résoudre des points de mobilité. La place Tavier est une illustration mais d'autres propositions pour la Mobilité Scolaire sont reprises dans les annexes.
41	Autres		Les déplacements des jeunes (12-25) dans leur temps libre ne sont pas interrogés dans le PCM	ce n'est pas l'objet du PCM
41	Route	Carrefour N624/N991 - sécurité	Proposition : installer un panneau "carrefour dangereux" sur la route de Ramillies	cf. propositions dans le cadre du PCM et remarques par ailleurs dans le rapport et le présent tableau
41	Route	Carrefour N624/N991 - sécurité	Un boitier sur le trottoir en venant de Tavier réduit la visibilité	
41	Route	Carrefour de Noville-sur-Mehaigne - sécurité	Proposition : malgré qu'il dépend des autorités régionales, il est possible d'agir en interdisant le stationnement à quelques mètres à l'approche du carrefour (afin d'améliorer la visibilité en entrant dans celui-ci)	Le Code de la Route impose 5 m avant le carrefour
42 à 44	Idem. 41	Idem. 41	Idem. 41	
45	Route	Rue d'Hanret - hiérarchie	Comment améliorer la cohabitation entre les flux liés à l'école Saint-Rémy et ceux liés à l'entreprise agricole	voir proposition suite à l'enquête publique cf. Fiche action Msc0-04
45	Route	Rue d'Hanret - vitesse	Tronçon zone 30 trop court (se limite à la rue de l'église) excessive	idem
45	Ecole	Rue d'Hanret (à hauteur du sentier) - sécurité	Ce sentier est inadapté pour la dépose et reprise d'élèves	idem
45	Route	Rue d'Hanret - entreprise agricole	Déplacement des camions insécurise la voirie et la détériore plus rapidement	idem
46	Ecole	Hanret - école Saint-Rémy	Le PCM ne prend pas en compte l'école de Saint-Rémy (insécurité, zone 30 trop courte)	Suite à l'Enquête Publique une fiche action a été réalisée cf. fiche Msc0-04